
ENCC MCO

Documentation technique relative aux données 2012

VERSION 4-2012

L'établissement pourra transmettre les données d'activité 2012 de l'ENCC à partir de la date de livraison des 2 logiciels ENC (prévision : avril 2013). Il aura accès aux tableaux de contrôle correspondant avec l'ouverture de l'espace dédiée à l'ENC sur la plateforme ePMSI (prévision : 2013).

Les recueils nécessaires à l'ENCC sont de différentes natures :

- La comptabilité analytique adaptée aux règles de l'ENCC,
- Les données administratives,
- L'information médicale,
- Les données au séjour.

Les **données administratives et comptables** seront récupérées à l'aide du logiciel de saisie ARCAⁿH. Des suivis spécifiques complémentaires, de nature comptable, doivent être prévus, en amont de la campagne, pour une saisie exhaustive des données prévues dans le logiciel. Ce document souligne la nature de ces suivis.

Les **données au séjour ainsi que les données PMSI** seront transmises via le logiciel ARAMIS. Ces **données au séjour** nécessitent la mise en place de recueils spécifiques en amont de la transmission ENCC.

Au niveau de l'**information médicale**, l'étude ENCC nécessite la transmission des fichiers du PMSI MCO (M12 validé ARS), au format en vigueur de l'année d'étude. Ces données sont à importées également dans ARAMIS.

L'objectif de ce document est de décrire :

- la liste des suivis spécifiques des données comptables,
- la nature des données administratives,
- les formats de recueil des données au séjour.

Attention

Ce document ne reprend pas tous les éléments nécessaires à la réalisation de la comptabilité analytique relative à l'ENCC.

Les logiciels (ARCAH et ARAMIS) ne servent qu'à saisir ou importer les informations déjà recueillies en amont par l'établissement.

Récapitulatif des recueils et suivis spécifiques de l'ENCC

Nature des données	Données nécessitant un recueil spécifique le cas échéant	Logiciel de recueil
Données comptables	Découpage en SA	Saisie dans ARCAH
	Correspondance PCS ENC et comptabilité établissement	Saisie dans ARCAH
	Retraitement des crédits-baux	Saisie dans ARCAH
Données administratives	Données d'activité administratives	Saisie dans ARCAH
	Données administratives de la logistique médicale	Saisie dans ARCAH
	Données administratives de la logistique et gestion générale et de la structure	Saisie dans ARCAH
UM-SA	Correspondance UM-SAC/SAMX	A importer/saisir dans ARAMIS
PMSI	Archives PMSI	A importer dans ARAMIS
Données au séjour	Identifiant des séjours	A importer dans ARAMIS
	Consommations d'UO des SAMT et SAMX	A importer dans ARAMIS
	Suivi au séjour des charges médicales issues de la compta. d'exploit.	A importer dans ARAMIS
	Suivi au séjour de charges médicales issues des comptes de tiers (ex-OQN)	A importer dans ARAMIS
	Suivi au séjour des honoraires des PH (ex-DG)	A importer dans ARAMIS

Sommaire

I.	Suivis spécifiques des données comptables	4
a.	Découpage en SA.....	4
b.	Correspondance PCS ENC et comptabilité de l'établissement.....	5
c.	Retraitement des crédit-baux	6
II.	Recueil des données administratives	7
a.	Données annuelles d'activité.....	7
b.	Données administratives de la logistique médicale (LM)	22
c.	Données administratives de la logistique et gestion générale (LGG) et de la structure (STR)	23
III.	Recueil de données par séjour et correspondance UM-SAC (dans ARAMIS)	24
a.	Généralités	24
b.	Nature et formats des données à recueillir.....	24
c.	Choix de l'identifiant séjour.....	25
d.	Consommation d'UO par séjour et par SAMT	26
e.	Les suivis de charges à caractère médicale par séjour	29

I. Suivis spécifiques des données comptables

Note

Les suivis présentés ici ne sont que des suivis complémentaires à la comptabilité analytique, qui sont des points d'achoppement de la méthodologie ENCC.

Les retraitements comptables de l'ENCC se feront selon les règles de découpage et d'affectation définies dans le guide méthodologique.

Attention

Le découpage doit faire l'objet d'une réflexion préalable à l'étude, les numéros de SA étant communs aux données comptables saisies dans ARCAAnH et aux fichiers importés dans ARAMIS. Ce découpage est basé sur l'arbre analytique du guide méthodologique de l'ENCC MCO.

a. Découpage en SA

Il s'agit de la première étape à réaliser pour la comptabilité analytique ENC.

Nous préconisons l'établissement de réaliser la correspondance de ses codes analytique existants avec ceux de l'arbre analytique ENC ce qui lui permettra de :

- Préparer les fichiers de paramétrage ARCAAnH ;
- Mettre les fichiers de séjours en cohérence (certains contiennent les numéros de SA).

A noter que, le Tome 3 du Guide de Comptabilité analytique, portant sur la méthodologie ENC, devrait être publié au BO en fin d'année. Il ne comprendra pas de modification méthodologique, mais une mise à jour de l'arbre analytique et du PCS afin de se conformer au découpage analytique du Tome 1 (publié au BOS n° 2011 / 9bis).

Pour la campagne ENC 2012, nous recommandons l'utilisation de l'arbre du nouveau Guide méthodologique de comptabilité analytique.

Cependant, l'un ou l'autre des deux arbres (l'ancien ou le nouveau) sera accepté dans les logiciels ARCAAnH et ARAMIS.

Il sera demandé à l'établissement de nous fournir la correspondance entre ancien et nouvel arbre s'il utilise ce dernier (la correspondance sera souvent de 1 pour 1). Ainsi, la comparaison avec N-1 sera possible dans les tableaux de contrôle.

Les données peuvent être transmises en saisie manuelle ou en important un fichier txt avec séparateur le point virgule « ; »

b. Correspondance PCS ENC et comptabilité de l'établissement

L'établissement devra fournir les montants de charges et de produits selon le Plan Comptable Simplifié (PCS) fourni par l'ATIH. Ainsi, il doit procéder à la correspondance entre le PCS ENC et ses comptes propres. Il existe en effet des spécificités dans l'ENC.

L'établissement doit être en mesure, suivant les cas, de procéder soit à des regroupements de sous-comptes existants à la balance, soit à des distinctions.

➤ Suivi des charges de personnel

Notamment, au sein du personnel non médical, l'établissement devra distinguer le personnel soignant du personnel autre. Cela induit un suivi par catégorie de personnel de certains impôts, taxes et versements assimilés.

➤ Lignes de comptes spécifiques du PCS

Il existe d'autres lignes spécifiques dans le PCS, différent par statut.

Pour les ex-OQN

Recueil annuel 1 :

Les montants totaux des comptes de tiers, par nature de charges, devront être saisis pour les charges suivantes :

Spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus des prestations d'hospitalisation
DMI facturables en sus des prestations d'hospitalisation

Recueil annuel 2 :

L'établissement devra saisir les honoraires annuels, base de remboursement, des médecins libéraux dédiés à l'hospitalisation MCO 2012 :

Honoraires médicaux en imagerie médicale
Honoraires médicaux en laboratoires d'anatomie pathologie
Honoraires médicaux en autres laboratoires
Honoraires médicaux en anesthésie
Honoraires médicaux en obstétrique
Honoraires médicaux en chirurgie
Honoraires médicaux en autres actes médicaux
Honoraires du personnel soignants
Honoraires des autres activités libérales

Pour les ex-DGF

Recueil annuel :

L'établissement devra saisir dans ARCAⁿH, les montants de l'hospitalisation MCO totaux. Ces montants sont ceux base de remboursement, déduction faite des retenues et versements.

Honoraires des PH
Rémunération à l'acte

c. Retraitement des crédit-baux

L'établissement doit être en mesure de fournir divers éléments sur les biens en crédit-bail. Il devra saisir en 2013 les informations suivantes :

Désignation du bien	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements				Valeur nette théorique	Redevances de l'exercice	
		Taux d'amortissement de l'exercice	Dotations de l'exercice (a)	Dotations antérieures	Dotations cumulées			Totales (b)
			0		0	0		0
			0		0	0		0
			0		0	0		0
			0		0	0		0
			0		0	0		0

II. Recueil des données administratives

On appelle « données administratives », les données portant sur l'année civile soit du 01/01 au 31/12.

a. Données annuelles d'activité

L'établissement devra transmettre les données d'activité suivantes :

	Total annuel	Par SAC	Par SAMT	Par SAMX	Par LM	Par LGG	Autres
Nombre de lits ou places		X		X			
Nombre de journées lits d'ouverture		X		X			
Nombre d'ETP PS/PM/PA	X	X	X	X	X	X	X
Nombre d'entrées		X		X			
Nombre total de journées (hors RUM à 0j)		X		X			
Nombre de RUM à 0 jour en HC		X					
Nombre d'unités d'œuvre produites :							
Pour les séjours d'hospitalisation MCO			X	X			
Pour les consultations et soins externes MCO			X				
Pour les MIG MCO (hors MERRI fixes)			X				
Pour le SSR			X				
Pour la PSY			X				
Pour l'HAD			X				
Pour les budgets annexes			X				
Pour des patients hospitalisés à l'extérieur			X				
Autres			X				

Pour la nature des UO par SAMT et SAMXT :

Lorsque l'activité est produite en ICR, les informations complémentaires suivantes sont demandées :

Avec ou sans consommables (si UO = ICR)
Avec médecins salariés ou non-salariés (si UO = ICR)
Version CCAM (si UO = ICR)
Libellé officiel

Autres Précisions :

Les ETP sont les ETP moyens rémunérés.

Les UO demandées sont les UO produites par les SA.

➤ **Format des fichiers d'import d'ARCANH pour le découpage en SA**

Cette partie n'est pas prioritaire mais facilitera le paramétrage des SA dans ARCANH (1^{ère} étape du logiciel). En effet, si l'établissement prépare ces fichiers, il pourra les importer dans le logiciel ARCANH, au lieu de les saisir manuellement.
Pour les établissements déjà participant, il est indiqué en vert, les nouveautés 2012.

Format général

Fichier texte

Séparateur de champs : « ; »

Décimale : « . »

Légende utilisée

N : Numérique

AN : Alphanumérique

LF : Liste fermée de valeurs

AA : Ancien arbre analytique

NA : Nouvel arbre analytique

>0 : Strictement supérieur à 0

>=0 : Supérieur ou égal à 0

LM=logistique médicale

LGG=Logistique et gestion générale

STR=Structure

AA=Autres activités

BA=Budget annexe

Les informations à fournir par SAC sont les suivantes :

<i>Libellé des champs</i>	<i>Description</i>	<i>Type</i>
Code SAC	N, selon arbre analytique	20 caractères maxi Racine acceptée : AA => 923 hors racines 923120, 923030, 9233, 9234, 9235 et 9236 NA => 9341, 9342, 9343, 9348
Libellé saisi	AN	70 caractères maximum
Type d'hospitalisation	LF	2 caractères ayant comme valeurs possibles : 01, 02, 03, 04, 05 ou 06 avec 01- Hospitalisation complète 02- Hospitalisation complète de semaine 03- HC indifférenciée 04- Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris) 05- Séances 06- HdJ indifférenciée
Nombre de journées hors NN / hors RUM 0j	N entier positif, >0	
Nombre de journées NN restant près de leur mère	N entier positif ; >=0	
Nombre de RUM à 0 jour en HC	N entier positif, >=0	
Nombre d'entrées réalisées	N entier positif, >0	
Nombre de journées lits d'ouverture	N entier positif, >0	
Nombre de lits ou de places	N entier positif ; >0	
Nombre d'ETP soignants	N décimal, >=0	
dont IDE	N décimal, >=0	
dont aides-soignants	N décimal, >=0	
Nombre d'ETP autres	N décimal, >=0	
dont ASH	N décimal, >=0	
Nombre d'ETP médicaux	N décimal, >=0	
dont internes	N décimal, >=0	
dont étudiants	N décimal, >=0	

Changement dans les champs en 2012 par rapport à 2011 pour les établissements

Champ concerné par les changements	Descriptif de l'évolution
Type d'hospitalisation	Les types d'hospitalisation ont évolués : l'HC et HP indifférenciés sont maintenant à isoler
Nombre de journées hors NN / hors RUM 0j	Le nombre de RUM à 0 jour pour des séjours d'HC sont maintenant à isoler dans un champ spécifique
Nombre de journées NN restant près de leur mère hors RUM 0j	Le nombre de RUM à 0 jour pour des séjours d'HC sont maintenant à isoler dans un champ spécifique
Nombre de RUM à 0 jour en HC	Nouveau champ

Les informations à fournir par SAMT sont les suivantes :

Libellé des champs	Description	Type
Code de SA	N, selon l'arbre analytique	20 caractères maximum Racines acceptées : AA => 9211, 9212, 92131, 9221, 9222, 9223, 9224224, 92244, 9225, 9226, 9228, 9229 NA => 932, 933 (gammaknife)
Libellé saisi	AN	70 caractères maximum
Nature de l'unité d'œuvre	AN	255 caractères maximum
Nombre d'UO - Séjours d'hospitalisation MCO	N entier positif,>0	
Nombre d'UO - Consultations et soins externes MCO	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - MIG (hors MERRI fixes) MCO	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - SSR	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - Psy	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - HAD	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - Budgets annexes	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - Patients hospitalisés dans un autre établissement	N entier positif,>=0	
Nombre d'UO - Autres	N entier positif,>=0	
Nombre d'ETP soignants	N décimal,>=0	
dont IDE	N décimal,>=0	
dont aides-soignants	N décimal,>=0	
Nombre d'ETP autres	N décimal,>=0	
dont ASH	N décimal,>=0	
Nombre d'ETP médicaux	N décimal,>=0	
dont internes	N décimal,>=0	
dont étudiants	N décimal,>=0	
Consommables dans les ICR	LF	vide si non concerné (UO pas ICR) 1 si « avec consommables » 0 si « sans consommables »
Médecins salariés dans les ICR	LF	vide si non concerné (UO pas ICR) 1 si « avec médecins salariés » 0 si « sans médecins salariés »
Version CCAM	N	vide si non concerné si UO pas ICR. Sinon, 2 caractères acceptés

Les informations à fournir par SAMX sont les suivantes :

Libellé des champs	Description	Taille
Code de SA	N	20 caractères maximum Racines acceptées : AA => 923030, 923120, 92130, 9224 (sauf les racines 9224224 et 92244), 92304, 92310, 92311, 92319, 92220, 92299 NA => 933
Libellé saisi	AN	70 caractères maximum
Nature de l'unité d'œuvre	AN	255 caractères maximum
Nombre total d'UO	N entier positif, >0	
Nombre de journées ou de séances réalisées hors RUM à 0 j en HC	N entier positif, >=0	
Nombre de RUM à 0 j en HC	N entier positif, >=0	
Nombre d'entrées réalisées	N entier positif, >0	
Nombre de lits/places	N entier positif, >0	
Nombre de journées lits d'ouverture	N entier positif, >0	
Nombre d'ETP soignants	N décimal, >=0	
dont IDE	N décimal, >=0	
dont aides-soignants	N décimal, >=0	
Nombre d'ETP autres	N décimal, >=0	
dont ASH	N décimal, >=0	
Nombre d'ETP médicaux	N décimal, >=0	
dont internes	N décimal, >=0	
dont étudiants	N décimal, >=0	
Consommables dans les ICR	LF	SI UO est ICR, indiquer : 1 si « avec consommables » 0 si « sans consommables » Sinon, champ à vide
Médecins salariés dans les ICR	LF	vide si non concerné SI UO est ICR, indiquer : 1 si « avec médecins salariés » 0 si « sans médecins salariés » Sinon, champ à vide
Version CCAM	N	SI UO est ICR, indiquer : 2 caractères Sinon, champ à vide

Changement dans les champs en 2012 par rapport à 2011 pour les établissements

Champ concerné par les changements	Descriptif de l'évolution
Nombre de journées hors RUM 0j	Le nombre de RUM à 0 jour pour des séjours d'HC sont maintenant à isoler dans un champ spécifique
Nombre de RUM à 0 jour en HC	Nouveau champ

Les informations à fournir pour la correspondance ancienne numérotation – nouvelle numérotation sont les suivantes :

Cet import n'est utile que si l'établissement a utilisé la nouvelle numérotation et a participé à l'ENC en N-1

Afin de conserver les comparaisons par SA dans les tableaux de contrôle, l'établissement fournit sa correspondance ancien numéro – nouveau numéro.

<i>Libellé des champs</i>	<i>Type</i>
SA ENC N-1 (Code Ancien Arbre)	Champ texte, maximum 20 ; commence par 92
SA ENC N (Code Nouvel Arbre)	Champ texte, maximum 20 ; commence par 93

S'il n'y a pas de correspondance d'une SA N-1 avec une correspondance en N, l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le premier champ.

S'il n'y a pas de correspondance d'une SA N avec une correspondance en N-1, l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le deuxième champ.

➤ **Format des fichiers d'import d'ARCANH pour la réalisation des phases comptables de l'ENC**

De la même façon, cette partie n'est pas prioritaire mais facilitera le remplissage des phases dans ARCANH. En effet, si l'établissement prépare ces fichiers, il pourra les importer dans le logiciel ARCANH, et ainsi éviter une saisie manuellement lourde.

Il est préconisé d'utiliser les codes des SA de LM, LGG, STR, BA et AA du nouvel arbre analytique (même si les SAC, SAMX et SAMT sont codés sur la base de l'ancien arbre).

La liste des fichiers qui sont importables dans ARCANH sont les suivants :

Données administratives

Le fichier permet de compléter les données déjà recueillies lors de la phase de paramétrage sur les ETP de LM et LGG et autres activités hors MCO.

Libellé des champs	Taille	Description
Code	LF	Voir la liste des codes onglet données administratives ci-dessous
Code SA	LF pour les sections LM, LGG,	Liste des codes SA de LM : Liste_codes_LM.txt Liste des codes SA de LGG : Liste_codes_LGG_STR.txt Code pour le Autres activités hors étude = hors_etude
Valeur	N décimal, >=0, vide non accepté	

Les codes onglet données administratives sont :

Code	Libellé
etp_soig	Nombre d'ETP Soignants

etp_aut	Nombre d'ETP Autres
etp_med	Nombre d'ETP Médicaux

Exemple de fichier :

ETP_SOIG;9362;8.08
 ETP_SOIG;9365;0.74
 ETP_SOIG;93114;2.32
 ETP_AUT;9361;3.85
 ETP_AUT;93112;0.92
 ETP_AUT;93115;1.72
 ETP_AUT;931171;4.86
 ETP_MED;9361;1.04
 ETP_MED;9365;0.87

Phase II saisie PCS

Il s'agit de la phase de remplissage du PCS par compte de charges et de produits.

Libellé des champs	Taille	Domaine
N° de compte	LF	Les numéros de compte sont formatés. La liste est téléchargeable sur le site de l'ATIH
Montant total du compte	N décimal, >=0, vide non accepté	

Phase II retraitement PCS

Non prévu en 2012

Phase III affectation MIG

Il s'agit de fournir les affectations de charges sur chacune des MIG déclarées.

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
N° de compte	LF	Les numéros de compte sont formatés. Ce sont les mêmes que ceux du PCS.
Code MIG	LF	Liste des codes MIG : 06_liste_MIG_MCO.txt
Montant affecté	N décimal, >=0, vide non accepté	

Phase III affectation hors MIG

Il s'agit de fournir les affectations de charges sur chacune des SA de l'ENC, concernés par l'établissement.

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
N° de compte	LF	Les numéros de compte sont formatés. Ce sont les mêmes que ceux du PCS.
Code SA	LF pour les sections LM, LGG, STR, BA et AA sinon SA libre pour les SAC, SAMT, SAMX	Liste des codes SA de LM : 04_liste_SA_LM_MCO_HAD.txt Liste des codes SA de LGG et STR : liste_LGG_STR.txt Liste des codes BA : 07_liste_BA.txt Liste des codes AA : 05_liste_SA_AA_MCO.txt
Montant affecté	N décimal, >=0, vide non accepté	

Phase IV

Il s'agit de fournir les montants de recettes qui devront être déduites des postes de charges des SA.

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code poste de charges	LF	Liste des postes de charges. Attention, tous les postes ne sont pas disponibles par SA
Code SA	LF pour les sections LM, LGG, STR, BA et AA sinon SA libre pour les SAC, SAMT, SAMX	Liste des codes SA de LM : 04_liste_SA_LM_MCO_HAD.txt Liste des codes SA de LGG et STR : liste_LGG_STR.txt Liste des codes BA : 07_liste_BA.txt Liste des codes AA : 05_liste_SA_AA_MCO.txt
Montant du produit à déduire	N décimal, >=0, vide non accepté	

Les postes de charges sont les suivants :

Code	Libellé
PS	Personnel Soignant
PA	Personnel autre
PM	Personnel Médical
PDS	Permanence des soins
SP	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus des prestations d'hospitalisation
SP FES	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation
SP ATU	Médicaments sous ATU
PSL	Produits sanguins labiles
DMI	DMI non facturables en sus des prestations d'hospitalisation
DMI FES	DMI facturables en sus des prestations d'hospitalisation
Autres CM	Autres consommables médicaux
ALMM	Amortissements et locations des matériels médicaux
EMMM	Entretien et maintenance des matériels médicaux
STMI	Sous-traitance à caractère médical – imagerie médicale
STML	Sous-traitance à caractère médical – laboratoires
STML-HN	Sous-traitance à caractère médical – laboratoires hors nomenclature
STMH	Sous-traitance à caractère médical – hospitalisation à l'extérieur
STMA	Sous-traitance à caractère médical – autres
STSMUR	Sous-traitance - SMUR
Autres dép	Autres dépenses

Phase V

Il s'agit de fournir les montants de charges dédiés aux activités non liées à l'hospitalisation.

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code SA	LF des sections LM, LGG, STR	Liste des codes SA de LM : 04_liste_SA_LM_MCO_HAD.txt Liste des codes SA de LGG et STR : liste_LGG_STR.txt
Code poste de charges	LF	Liste des postes de charges
Code rubrique consommatrice	LF	Liste des codes de BA : Liste des codes BA : 07_liste_BA.txt Redevances et liste des codes des activités subsidiaires : liste_redev_act_subsid.txt
Montant consommé	N décimal, >=0, vide non accepté	

Les postes de charges sont les suivants :

Code	Libellé
PS	Personnel Soignant
PA	Personnel autre
PM	Personnel Médical
PDS	Permanence des soins
Autres dép	Autres dépenses

Phase VI

Il s'agit de fournir les montants de charges suivis au séjour par postes de charges.

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Code poste de charges	LF	Liste des postes de charge
Code SA	Liste des codes SA de LM : 04_liste_SA_LM_MCO_HAD.txt Liste des codes SA de LGG et STR : liste_LGG_STR.txt	Liste des codes SA de LM : 04_liste_SA_LM_MCO_HAD.txt Liste des codes SA de LGG et STR : liste_LGG_STR.txt
Montant suivi au séjour	N décimal, >=0, vide non accepté	

Les postes de charges sont les suivants :

Code	libellé
CD SP	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus des prestations d'hospitalisation
CD SP FES	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation
CD SP ATU	Médicaments sous ATU
CD PSL	Produits sanguins labiles
CD DMI	DMI non facturables en sus des prestations d'hospitalisation
CD DMI FES	DMI facturables en sus des prestations d'hospitalisation
CD Autres CM	Autres consommables médicaux
CD STMI	Sous-traitance à caractère médical – imagerie médicale
CD STML	Sous-traitance à caractère médical – laboratoires
CD STML-HN	Sous-traitance à caractère médical – laboratoires hors nomenclature
CD STMH	Sous-traitance à caractère médical – hospitalisation à l'extérieur
CD STMA	Sous-traitance à caractère médical – autres
CD STSMUR	Sous-traitance - SMUR

Phase VII clés log par champ

Il s'agit d'importer les montants de LM, LGG et Structure sur les champs d'activité.

Libellé des champs	Taille	Domaine
Codes génériques des SA de LM, LGG et STRUCTURE	LF	Liste des codes SA de LM : Liste_codes_LM.txt Liste des codes SA de LGG et STR : Liste_codes_LGG_STR.txt
Codes génériques de la SA consommatrice		Liste des codes SA Autres Activités: Liste_Codes_autres_activités.txt
Montant total	N décimal, >=0, vide non accepté	

Phase VII clés LM par SA

Il s'agit d'affecter les montants de LM sur les sections MCO

Libellé des champs	Taille	Domaine
SA de LM	LF	Liste des codes SA de LM : Liste_codes_LM.txt
SA consommatrices		SA libre pour les SAC, SAMT, SA spécifiques
Montant total	N décimal, >=0, vide non accepté	

Cout Actif Net

Il s'agit d'importer les montants à inscrire dans l'onglet détaillant l'actif net.

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code rubrique actif net	LF	Liste des codes rubrique de l'actif net ci-après
Code de la SA	LF pour les sections LM, LGG, STR, sinon SA libre pour les SAC, SAMT	Liste des codes SA de LM : Liste_codes_LM.txt Liste des codes SA de LGG et STR : Liste_codes_LGG_STR.txt
Montant total	N décimal, >=0, vide non accepté	

Les codes rubriques sont les suivants :

Codes	Libellé
II_frais	Frais d'étude, de recherche et de développement
II_concessions	Concessions et droits similaires, brevets, licences...
II_autres	Autres immobilisations incorporelles
IC_agencements	Agencements et aménagements de terrain
IC_constructions_sp	Constructions sur sol propre
IC_constructions_sa	Constructions sur sol d'autrui
IC_installations_t	Installations techniques matériel et outillage
IC_installations_g	Installations générales, agencements, aménagements divers
IC_materiel_t	Matériel de transport
IC_materiel_b	Matériel de bureau
IC_materiel_i	Matériel informatique
IC_mobilier	Mobilier
IC_autres	Autres
IHE_immo_incorp	Immobilisations incorporelles...

IHE_immo_corp	Immobilisations corporelles...
IHE_immo_recues	Immobilisations reçues en affectation...
IHE_immo_en_cours	Immobilisations en cours...
IHE_immo_aff	Immobilisations affectées ou mises à disposition...
IHE_participations	Participations et créances rattachées...
IHE_autres	Autres immobilisations financières...

b. Données administratives de la logistique médicale (LM)

Les clés de ventilations des sections de LM sont recueillies par champ d'activité **et** par section du champ MCO.

Les clés à fournir pour la LM :

Pharmacie	€ de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie
Stérilisation	Le mètre cube stérilisé
Génie biomédical	Le montant d'actif brut médical immobilisé
Hygiène hospitalière et vigilances	€ de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie
Autre logistique médicale	€ de charges brutes

Lorsque l'établissement a d'autres activités que celle du MCO, il devra fournir des clés de répartitions sur les différents champs qui le concernent :

- Activité MCO (SAC/SAMX/SAMT MCO)
- Consultations et soins externes MCO
- Secteur HAD (Activité clinique)
- Secteur SSR (Activité clinique et consultations externes)
- Secteur PSY (Activité clinique et consultations externes)
- Plateaux médico-techniques hors MCO
- MIG et FIQCS

c. Données administratives de la logistique et gestion générale (LGG) et de la structure (STR)

Ce recueil se fait par champ d'activité uniquement.

Les clés à fournir pour la LGG :

Restauration	Nombre de repas
Blanchisserie	Kg de linge
Services administratifs à caractère général	€ de charges brutes
Services administratifs liés au personnel	effectifs
Accueil et gestion des malades	Nombre de dossiers créés
Services hôteliers	M ² SHOB des SAC, SAMT et SAMX
Entretien – maintenance	M ² SHOB des SAC, SAMT et SAMX
Direction du système d'information et de l'organisation	Nombre de postes informatiques
Département de l'information médicale	Nombre de résumés PMSI
Transport motorisé des patients (hors SMUR)	Nombre de courses motorisées
Brancardage et transport pédestre des patients	Nombre de courses de brancardage (interne)

Les clés à fournir pour la STR :

Structure - financier	€ de charges brutes
Structure - immobilier	M ² SHOB des SAC, SAMT et SAMX

III. Recueil de données par séjour et correspondance UM-SAC (dans ARAMIS)

a. Généralités

1. Tous les fichiers de données par séjour sont au format texte (.txt ou .csv).
2. Le nom des fichiers à fournir en entrée du logiciel ARAMIS n'est pas imposé.
3. Le séparateur de champs est le « point virgule ».
4. Les montants en euros peuvent contenir des décimales. Le « point » doit être utilisé pour les décimales.
5. Les numéros de SA sont à transmettre sans les points (exemple : 922.716.22 doit apparaître dans les fichiers en 92271622).
6. Pour une valeur manquante, le champ est mis à vide. Si cette valeur figure entre 2 champs, mettre 2 points virgules consécutifs.

b. Nature et formats des données à recueillir

La liste des fichiers pouvant être importés dans ARAMIS :

Phase	Fichier	Description du fichier	Fichier obligatoire
Identification du séjour	Fichier 0	Correspondance numéro de RSS-numéro de séjour interne	
Correspondance UM-SA	Fichier 1	Correspondance UM-SA	
	Fichier 2	Nombre de journées/séances par SA d'hébergement	
Consommation d'UO des SAMT et SAMX	Fichier 3	Consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire	
	Fichier 4	Consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire	
	Fichier 5	Consommation des UO par séjour et SAMT de réanimation	
	Fichier 6	Consommation des UO par séjour et SAMT hors réanimation	
Charges directement affectées au séjour	Fichier 7	Charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation	X
	Fichier 8	Charges médicales issues des comptes de tiers pour les établissements ex-OQN	
	Fichier 9	Honoraires des PH ou rémunération à l'acte pour les établissements ex-DGF	

c. Choix de l'identifiant séjour

L'ENCC fait correspondre des données PMSI avec d'autres données du système d'information de l'établissement, et ce, par séjour.

L'établissement doit donc choisir un identifiant séjour pour les recueils au séjour :

- utilisation du numéro de séjour RSS (obligatoire dans le PMSI) utilisation du numéro administratif local de séjour (obligatoire dans le PMSI) ;
- utilisation d'un numéro de séjour interne.

Dans le cas où c'est un numéro de séjour interne qui est utilisé, l'établissement devra fournir un fichier de correspondance. Pour chaque identifiant séjour RSS du PMSI, il devra fournir une table de correspondance entre numéro de séjour RSS et numéro de séjour interne.

Le format du fichier attendu est le suivant :

Fichier 0 : correspondance numéro de RSS – numéro de séjour interne

<i>Libellé des champs</i>	<i>Domaine</i>
N° de RSS	Numérique
N° de séjour interne	Alphanumérique

Exemple de fichier :

```

fichier0_OK.txt
sejF0CG001;intF0CG001
sejF5CG004;intF5CG004
sejF5C06;intF5C06
sejF4C06;intF4C06
sejF6C06;intF6C06
sejF4CG001;intF4CG001
  
```

Note

Ce fichier est à fournir si l'établissement utilise un numéro interne pour tous les fichiers séjours ci-après. Il doit y avoir une unicité dans la correspondance entre le numéro de séjour administratif et le numéro de séjour interne.

Fichier 1 : Correspondance UM - SA :

Cette étape permet de définir la correspondance entre les UM qui se trouvent dans le PMSI et les SAC et SAMX qui se trouvent dans le SA_ARCANH_MCO_FINESS.zip.

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
N° d'UM	Numéro d'UM défini dans le PMSI
N° de SA	SAC et SAMX définies dans ARCANH

Exemple de données :

9623 ;93411

9622 ;93422

Important

Une SA doit pouvoir correspondre à une ou plusieurs UM. A l'inverse, une UM ne pourra être rattachée qu'à une seule SA.

d. Consommation d'UO par séjour et par SAMT

L'établissement doit importer les fichiers de suivis des UO de SAMT et SAMX au séjour.

Les fichiers sont importables un à un.

4 fichiers au maximum peuvent être importés à cette étape : pas de fichier obligatoire.

Dans le cas où l'établissement a plusieurs fichiers pour le même type de données, c'est à lui de concaténer ses fichiers en 1 seul pour l'importation ARAMIS.

Fichier 3 : Consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire

Libellé des champs	Descriptif
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre d'UO	N entier, >=0
Numéro de SAMT hors laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou AN) avec les racines acceptées : AA : 9211, 9212, 92131, 92132, 92133, 9222, 9223, 9224224, 92244, 9225, 9226, 9228, 9229 NA : tous les 932 sauf 9323

Exemple de données :

00000000000000000000000015;150 ;92100

00000000000000000000000018;150 ;922200

Fichier 4 : Consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre de P ou Nombre de B	N entier, >=0
Nombre de PHN ou Nombre de BHN	N entier, >=0
Numéro de SAMT de laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou AN) avec les racines acceptées : AA : 9221 NA : 9323

Exemple de données :

0000000000000000000015;0 ;30;92221

0000000000000000000018;150 ;0 ;9221100

Fichier 5 : Consommation des UO par séjour et SAMX de réanimation

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre d'IGS	N entier, >=0
Nombre total d'OMEGA	N entier, >0
Numéro de SAMX de réanimation	SA de l'arbre analytique (AA ou AN) AA : 923030 et 923120 NA : 9333

Fichier 6 : Consommation des UO par séjour et SAMX hors réanimation

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre d'UO médico-technique	N entier, >=0
Numéro de SAMX	SA de l'arbre analytique (AA ou AN) AA : 92130, 9224 (sauf les racines 9224224 et 92244), 92304, 92310, 92311, 92319, 92220, 92299 NA : tous les 933 sauf 9333

e. Les suivis de charges à caractère médicale par séjour

L'établissement doit importer les fichiers des charges suivies au séjour.

Les fichiers sont importables un à un.

2 fichiers au maximum peuvent être importés à cette étape. Le fichier 7, des charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation, commun aux ex-OQN et ex-DGF est obligatoire.

Selon le statut de l'établissement, l'établissement n'a pas les mêmes fichiers à importer :

Statut ex-OQN : possibilité d'importer les fichiers 7 et 8

Statut ex-DG : possibilité d'importer les fichiers 7 et 9

Selon le statut choisi, les fichiers non importables doivent être masqués à l'écran.

Dans le cas où l'établissement a plusieurs fichiers pour le même type de données, c'est à lui de concaténer ses fichiers en 1 seul pour l'importation ARAMIS.

Fichier 7 : Charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation : OBLIGATOIRE

ex-DGF

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 1 à 13)	LF : valeurs 1 à 13
Montant de la dépense	N décimal, >0

ex-OQN

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 1 à 13)	LF : valeurs 1 à 13 sauf 8, 9 et 10
Montant de la dépense	N décimal, >0

Avec les types suivants :

Type de charges	Désignation des charges à fournir dans les fichiers à importer	Etbts ex-DG	Etbts ex-ex-OQN
1	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X	X
2	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X	X
3	Médicaments sous ATU	X	X
4	Produits sanguins labiles	X	X
5	DMI facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X	X
6	DMI non facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X	X
7	Autres consommables médicaux	X	X
8	Sous-traitance à caractère médical – Imagerie médicale	X	
9	Sous-traitance à caractère médical – Laboratoires	X	
10	Sous-traitance à caractère médical – Laboratoires Hors nomenclature	X	
11	Sous-traitance à caractère médical – Hospitalisation à l'extérieur	X	X
12	Sous-traitance à caractère médical – Autre	X	X
13	Sous-traitance – SMUR	X	X

Fichier 8 : Charges médicales issues des comptes de tiers pour les établissements ex-OQN

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 21 à 23)	LF : valeurs 21 à 23
Montant de la dépense	N décimal, >0

Avec les types suivants :

Type de charges	Désignation des charges à fournir dans les fichiers à importer	Etbts ex-OQN
21	Spécialités pharmaceutiques en comptes de tiers facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X
22	DMI en comptes de tiers facturables en sus des prestations d'hospitalisation	X
23	Autres consommables médicaux en comptes de tiers	X

Fichier 9 : Honoraires des PH ou Rémunération à l'acte pour les établissements ex-DG

<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 31 à 40)	LF : valeurs 31 à 40
Montant de la dépense	N décimal, >0

Avec les types de dépenses suivantes :

Numéro type de dépenses	Libellé honoraire
31	Honoraires des PH
32	Rémunération à l'acte du personnel médical - imagerie médicale
33	Rémunération à l'acte du personnel médical - laboratoires d'anatomie pathologie
34	Rémunération à l'acte du personnel médical - autres laboratoires
35	Rémunération à l'acte du personnel médical - anesthésie
36	Rémunération à l'acte du personnel médical - obstétrique
37	Rémunération à l'acte du personnel médical - chirurgie
38	Rémunération à l'acte du personnel médical - autres actes médicaux
39	Rémunération à l'acte du personnel soignant
40	Rémunération à l'acte du personnel autre